

Metz, le 21 octobre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Patricia DI LORETO
Tél : 03 87 28 33 41
E-mail : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

à

TERRALIA Aménagement

**21 rue de Sarreguemines
57070 METZ**

Objet : Dossier de déclaration concernant la gestion du rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement du lotissement « Saint Côme et Saint Damien », de 23 lots, sur la commune de LOUVIGNY.

Courrier de recevabilité

Nos Réf : Dossier réceptionné en date du 28 août 2020 – n° 57-2020-00327

Monsieur,

J'ai accusé réception en date du 28 août 2020 du dossier de déclaration et en date du 14 octobre 2020 des éléments complémentaires, au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement, concernant la gestion du rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement du lotissement privé de 23 lots à LOUVIGNY.

Au vu de ces éléments, et après examen, je vous précise que le dossier « eaux pluviales », est désormais complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau» et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»**, clôturant son instruction administrative.

Cette opération devra être réalisée conformément au dossier et aux plans déposés et respecter les prescriptions du code de l'environnement en matière de police de l'eau et des milieux aquatiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Cheffe de l'Unité Police de l'Eau



Céline DELLINGER

Copie à :
Monsieur le Maire de la Commune de Louvigny
2 rue du Pré Joli – 57420 LOUVIGNY